

Clères - La Houssiette

H. Lemarchand. Notice manuscrite. 1891

Par Lettres Patentes de l'année 1721, la terre de la Houssiette possédée alors par Pierre Henry Picquet, Conseiller au Bailliage de Rouen, fut érigée en fief noble sous le nom de la Houssiette. (Registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Rouen. Registre 110. Année 1721. Mention au folio 74. Antiquaire de Normandie T. XVIII). Cette terre d'une étendue d'environ 65 hectares en mesures, bosquets, futaies, labours et bois taillis, possède un manoir en briques adossé à la maison d'habitation d'une ferme. Elle offre cette particularité d'avoir dépendu de tout temps de la paroisse de Clères, tandis que les autres maisons du même hameau faisaient partie de la paroisse de Cordelleville.

Dans sa brochure sur le Camp de la Boutillerie, César Marette emprunte à un antiquaire Normand qu'il ne nomme pas, la citation suivante: "Les Gaulois ne choisirent pas toujours le sommet des montagnes pour l'assiette de leurs camps retranchés. On voit des emplacements de ceux-ci sur des langues de coteaux projetées loin des monts dont elles dépendent, surmontées par de plus hauts Coteaux", et ces paroles, il les applique à l'emplacement d'un camp antique que, d'après lui: l'on peut reconnaître à Clères, au dessous du Coteau de la Houssiette, coteau flanqué de deux petites gorges. Et il ajoute: "un reste de fossé subsiste encore d'un côté de ce prétendu camp".

Dans l'examen que nous avons fait sur place, nous n'avons rencontré que les restes d'une enceinte fossoyée dont nous avons parlé. Nous ajouterons aussi que la terre de la Houssiette est toute voisine d'un hameau situé aux Authieux Ratiéville et qui porte aujourd'hui le nom de Villagais. Cette orthographe actuelle, Mr César Marette l'explique par Ville à Guets, c'est à dire ville ou village destiné à garder la contrée. Il est évident que les vallons de la Houssiette et celui de la Villagais étaient les entrées même de Clères. Nous n'insisterons pas davantage à cet égard, nous contentant de faire remarquer qu'à la limite du Mont-Cauvaire contre les anciennes paroisses de Cordelleville et du Tot, sur les hauteurs de cette dernière se voient les relèvements en terre, encore parfaitement conservés, d'un ancien camp de forme circulaire.

La terre de la Houssiette était en la possession de la famille Picquet. Louis Picquet, seigneur de la Fontaine, Procureur en la Chambre des Comptes de Normandie et Damoiselle Anne Picquet, sa fille, nommèrent un enfant en l'église de Clères, le 19 février 1675. (Registres de Catholicité de Clères)

Pierre Henry Picquet, en faveur duquel la dite terre, en 1721, fut érigée en fief comme nous l'avons précédemment dit, était Conseiller au Bailliage de Rouen. Il avait épousé Marie Catherine Colombel.

Le rôle du vingtième pour l'année 1759, comprend: "M. Piquet de la Houssiette pour Pavillon et Jardins qu'il fait valoir, 340 livres 34 livres". (ADSM C 557)

Un Louis Jean Baptiste Picquet de la Houssiette était maître des manufactures de faïences à Rouen. Il épousa le 26 décembre 1764, Marthe Dionis, fille d'un autre faïencier de la même ville et mourut en l'année 1788. (André Pottier. Histoire de la Faïence de Rouen). C'était un parent de ceux dont nous parlons.

Le 26 janvier 1768, messire Pierre Maximilien Picquet, escuyer, seigneur de la Houssiette, de Clariel et autres lieux, épousa dame Françoise Elisabeth Eloy.

Il mourut le 18 juillet 1781, âgé de 48 ans et fut inhumé le lendemain à Clères. (Registres de Catholicité de Clères)

De ce mariage vinrent:

1. Henry Maximilien Sébastien qui fut baptisé à Clères le 22 novembre 1768.
2. Marie Magdeleine Elisabeth, née à Clères en 1769, morte âgée de 10 ans et inhumée le 28 février 1780.
3. Rose Blanche Adélaïde baptisée à Clères, le 14 décembre 1771 (Registres de Catholicité de Clères)

On trouve en l'année 1778, un Picquet de la Houssiette, Gouverneur de Caudebec-en-Caux et qui était vénérable de la loge maçonnique: La Céleste Amitié de Rouen.

Arrivé à l'époque de la révolution Française nous devrions nous arrêter ici, mais ce qui reste à dire sur la famille Picquet est si peu important qu'il ne convient pas de lui consacrer un chapitre spécial à propos d'évènements dans lesquels aucun de ses membres ne paraît avoir figuré.

C'est à Henry Maximilien Sébastien Picquet de la Houssiette, fils de Pierre Maximilien et de Françoise Elisabeth Eloy que revint le fief en 1781.

Le 10 frimaire an X, il épousa à l'état civil de Clères, dame Marie Catherine Terrien, née à St Victor en Caux. (Archives de la Municipalité de Clères)

De ce mariage vinrent:

1. Henry Félix, né le 8 messidor an X, mort sans postérité avant son père.
2. Henriette Eugénie Picquet, née le 21 messidor an XI.
3. et Pauline Lucie Picquet, née aussi à Clères, le 1^{er} janvier 1812.

(Archives de la municipalité de Clères)

Le 26 messidor an XII, Antoine Guillaume Henry Picquet de la Houssiette, né à Rouen, faubourg Saint Sever, passa à la municipalité de Clères, une déclaration d'élection de domicile en cette commune. Il devait être un descendant du maître de faïences.

M. de la Houssiette avait dissipé une partie de sa fortune. Aussi fut-il forcé de vendre des biens épars et de se retirer à Monville dans une modeste maison où il mourut.

Sa veuve, Marie Catherine Terrien, décéda à Clères, dans le manoir de la Houssiette qu'elle avait réintégré après la mort de son mari, le 22 janvier 1826, âgée de 51 ans et demi. (Archives de la municipalité de Clères)

Henriette Eugénie l'aînée des filles de M. Picquet de la Houssiette, épousa à Clères le 4 octobre 1830 M. Louis Michel Leduc. De ce mariage naquit le 1^{er} avril 1831 un garçon qui mourut âgé de 2 ans.

M. Leduc fut maître de pension, puis agent voyer du Canton de Clères, enfin géomètre expert.

Il fut nommé juge de paix du même canton en 1849 et exerça jusqu'en 1870.

Pendant plusieurs années, il siégea au Conseil Général comme représentant le canton de Clères.

Il mourut à Clères le 21 octobre 1874 et sa veuve le 1^{er} juin 1877. Tous les deux sont inhumés dans le cimetière en un terrain concédé à perpétuité. (Archives de la municipalité de Clères)

Ils n'ont pas laissé de postérité.

Par testament, M. Leduc donna à la commune de Clères, un terrain en nature de jardin, sur lequel est aujourd'hui batie l'école de garçon.

De son côté, Madame Leduc donna au Bureau de Bienfaisance de Clères une somme de 8000 F.

Pauline Lucie Picquet, seconde fille de Henry Maximilien Picquet de la Houssiette épousa Félix Pascal Bastard, pharmacien, demeurant à Rouen qu'elle perdit sans en avoir eu d'enfants.

Sa sœur aînée lui avait légué l'usufruit de sa fortune et c'est à ce titre que pendant sa vie, elle jouit de la Houssiette.

Elle mourut à Rouen, en son domicile Boulevard Bouvreuil, le 26 novembre 1886.

Aujourd'hui le fief de la Houssiette est entièrement démembré. Le manoir est converti en maison d'habitation pour le fermier".

(Lemarchand. Le Canton de Clères. Notice manuscrite. 1891)